



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : 17 juin 2024

Bibliothèque d'Aigaliers – 9h30 à 11h30

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Lynda Bellaiche, Gérard Berry, Martine Buschino, Jim Cluchey, Yves Engrand, Philippe Gury, Claude Huguet-Bordel, Florence Meillat, Marie-Étienne Pinelli, Patrick Ponton, Jocelyn Singeot.

En visio : Lynda Bellaiche, Martine Buschino, Yves Engrand

Excusés(e)s : Philippe Gury, Claude Huguet-Bordel (qui arrive vers 10h45)

Absent(e)s : Patrick Ponton

Invité(e)s : Marie Fajardo

1. Approbation du procès-verbal du CA du 3 mai 2024

Approuvé à l'unanimité des présents.

2. Fonctionnement global du CA

Gérard indique qu'un comité *ad hoc* composé de Philippe, Yves, Claude, Jim et lui-même, s'est réuni en préalable au CA pour discuter de son fonctionnement et de ce qu'il faudrait modifier pour que les CA soient plus efficaces et moins longs.

Diverses problématiques ont été soulevées :

- L'absence de secrétaire, dont le poste est statutaire, et éventuellement de vice-président. Jim se propose de structurer un document listant les tâches du secrétaire, qui consistent majoritairement à du suivi administratif, en particulier des dates limites de remise des dossiers de demande de subvention et des bilans.
En l'absence de bureau réellement constitué, il faut référer des questions urgentes à Gérard et à Philippe.
- Trop de « petites » questions sont discutées lors des CA, dont les sujets n'ont pas été travaillés en amont. L'idée est de constituer des comités dont la tâche sera d'analyser les problématiques en préalable. Un référent par comité fera un rapport au CA, qui sera alors en mesure de prendre des décisions.
- Amélioration de la communication : l'outil Zulip, bien qu'imparfait, est central. Jim va faire une formation pour Patrick et Martine, et Gérard pour Philippe afin qu'il soit utilisé par tous.
- Prise de parole lors des CA : il faut se discipliner pour que ceux qui sont en visioconférence puissent suivre les débats : parler à tour de rôle en rapprochant le micro de l'orateur, limiter les interférences, ne pas mener de conversations en aparté, éventuellement désigner un modérateur de séance.

3. Questions ponctuelles pour ce CA

3.1. Constitution d'une commission pérenne CLAS

Membres : Florence (référente), Jocelyn, Marie

3.2. Constitution d'une commission pérenne EVS et REAAP

Il faut distinguer l'EVS, du REAAP.

Le **REAAP** : est un contrat annuel, qui concerne les activités familles (sorties ponctuelles, activités des vacances scolaires). Jim en sera le référent et va constituer son comité.



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : 17 juin 2024

Bibliothèque d'Aigaliers – 9h30 à 11h30

L'EVS : c'est une subvention globale de fonctionnement, qui dépend d'une convention pluriannuelle (4 ans) conclue avec la CAF qui assure le fonctionnement de l'association. Elle doit être renouvelée en 2025 (commencer à y travailler en janvier, pour un dépôt en septembre). Pour cela, il faudra :

- établir un diagnostic de territoire,
- proposer un programme sur 4 ans, approuvé par le CA et qui corresponde aux attentes de la CAF,
- faire le bilan des 3 dernières années.

Comité : Gérard (réfèrent), Jim (en appui), Marie (rédaction). Autre ?

3.3. Bibliothèque

Martine présente le compte-rendu de l'entretien du 27 mai avec Valérie Prohin-Houdebine, notre référente à la DLL (cf. annexe 1). A sa suite, Jim explique qu'ouvrir un hotspot à la bibliothèque pour les usagers est très simple. Le CA la vote à l'unanimité et charge Gérard d'aller discuter avec le maire pour négocier l'achat par la mairie d'un poste informatique qui sera mis à la disposition du public, à la réserve près que l'Aphyllanthe ne devra pas se substituer au service *Aidants Connect* que la mairie propose.

Gérard devra également le sensibiliser pour le financement de quelques heures hebdo supplémentaires du poste de Marie (salaire ou prestations de services, à débattre) pour la gestion et l'animation de la bibli, suite à l'augmentation. du nombre d'adhérents et donc de passages à la fois pour l'association et la bibli.

Comité bibliothèque : référente : Martine. En appui : Marie-Étienne, Muriel Studer, Nicole Gaüzère.

Préconisation des lecteurs pour les achats : refaire le cahier de suggestions, ouvrir une page sur le site.

4. Discussion stratégique : la publicité externe et interne

Il y a trop peu de monde qui vient aux conférences. Cela peut venir d'un problème d'horaire (trop tôt dans la soirée), de diffusion de l'information (si l'info est émise, elle n'est pas toujours reçue), d'intervenants (avec ou sans son propre réseau), de ciblage (cible de l'Aphyllanthe : les familles).

4.1. Publicité externe

L'affichage est moyennement efficace.

La presse n'est pas toujours un appui : faiblesse du côté de la correspondante du Républicain. Il faut d'avantage solliciter la radio (Fuze, RGO, Radio Bleu Gard Lozère) → Gérard.

Une idée est de nouer des liens avec des associations similaires ou complémentaires et de faire du réseautage. Pour commencer, Gérard est invité au prochain CA de l'association qui gère la bibliothèque de Montaren. Autres structures à approcher : Belvezet (Florence), Garrigues (Jocelyn), Saint-Quentin (Gérard).

4.2. Publicité interne

Le site Internet est très complet. L'infolettre est envoyée à environ 350 personnes (adhérents actifs, adhérents des années passées, abonnés non adhérents).

L'association compte 362 adhérents à ce jour (la saison du tennis à commencé) ; mais combien y a-t-il d'adhérents investis et pas seulement consommateurs ?

Comment intéresser les adhérents et informer les personnes susceptibles de s'investir ? A l'heure actuelle, il n'y a pas vraiment d'information sur le travail des administrateurs, le bénévolat, ou le portage de projets d'habitants. Faire une page sur le site, en parler lors des activités avec l'association, et hors de l'association.

5. Date du prochain CA

Lundi 26 août à 9h30

Le président, Gérard Berry

Présentes :

- Valérie Prohin-Houdebine, chef de service Accompagnement du réseau et développement des territoires Bibliothécaire - coordinatrice de territoire DLL
- Martine Buschino, bénévole bibliothèque
- Marie Fajardo, responsable bibliothèque

Durée : 9h30 – 11h45

Typologie des bibliothèques

Elle a été modifiée dans un souci de représentativité de l'évolution de la lecture publique et des usages. De nouveaux critères sont apparus :

- Diversité des supports (livres, liseuses, CD, DVD, jeux, etc)
- Poste informatique public avec accès à Internet
- Actions menées au sein de l'établissement (tiers-lieu)
- Nombre de prêts
- Taux d'emprunteurs actifs

Actuellement, la bibliothèque d'Aigaliers est de niveau 2B.

Typologie de la bibliothèque

CONDITIONS MINIMALES DEMANDEES AUX BIBLIOTHEQUES POUR CLASSEMENT TYPOLOGIE

Typologie	Budget acquisition	Nombre d'heures ouverture au public	Personnel	Surfaces (local réservé à la bibliothèque)
Bibliothèque type 1	2€/hab	12h/semaine	1 agent cat.B fil.culturelle/5000 hab	0,07m2/hab 100 m2
Bibliothèque type 2	1€/hab	8h/semaine	1 salarié qualifié	0,04m2/hab 50 m2
Bibliothèque type 3	0,50€/hab	4h/semaine	Bénévoles qualifiés	30 m2
Bibliothèque type 4P (*)	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés			
Bibliothèque type 5D (*)	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés			

Nouvelle catégorisation probable selon le changement de typologie : C.

(pour aller plus loin : <https://www.abd-asso.org/actualite/une-nouvelle-typologie-pour-les-bibliotheques/>)

Compte-rendu de la visite de la DLL le 27/05/24

Valérie Prohin-Houdebine indique des améliorations relativement simples à apporter à la bibliothèque d'Aigaliers :

- Poste informatique public avec accès à Internet
- Offre de CD, avec éventuellement un poste d'écoute

Possibilité d'emprunts à la DLL selon la catégorisation de l'établissement : livres, kamisibaï, DVD, CD (effectif ou possible pour Aigaliers), mais également des liseuses, instruments de musique, expositions, accès Arte VOD pour les usagers.

En ce qui concerne la bibliothèque d'Aigaliers, il faudrait mettre à la disposition du public un ordinateur avec accès Internet + le suivi de la formation (1 jour) pour un référent, pour bénéficier des ressources numériques de la DLL (liseuses, livres numériques et accès Arte VOD).

Valérie Prohin-Houdebine se tient à la disposition des élus de la municipalité et du CA de l'Aphyllanthe pour les informer plus en détail sur le nouveau schéma départemental.